

## CONSEIL GENERAL

### Postulat

**Auteur(s) :** Les Verts-es Martigny

**Objet :** Pour un coworking\* communal au centre de Martigny

---

#### Développement du postulat

Monsieur le Président du Conseil général,  
Madame la Présidente de la Ville,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux et généraux,  
Mesdames, Messieurs,

Le document remis en commission édilité « développement, présentation des projets en consultation, état au 11.02.2021, le point 9. Bâtiment communal, Urbanisme, édilité stipule :

Le bâtiment du cycle d'orientation de St-Jeanne Antide peut servir de base au développement d'une structure d'intérêt pour les citoyens et les services communaux.

Le bâtiment n'est pas considéré comme historique ce qui permet une remise en état de la structure sans préservation de l'identité architecturale existante. Cependant une étude de mise à jour contemporaine de l'enveloppe doit être prise en considération pour intégrer cette bâtisse harmonieusement dans un secteur de la ville de Martigny en pleine mutation.

Les alentours doivent faire partie d'une réflexion sur les liaisons au niveau de la mobilité douce. Cette espace stratégique au centre ville connecte le Coin de la Ville aux Finettes et La Délèze à la Place centrale.

#### Solutions et propositions

- La Médiathèque
- Les services techniques
- Appartements protégés

Ce postulat demande d'évaluer l'intégration d'un coworking communal aménagé dans l'esprit nomade, sans grand bureau fixe ou location de grand espace en complément des propositions évoquées. Le prix serait accessible à tout type de citoyen et permettrait un autofinancement des frais de base, voir un bénéfice sur le long terme.

L'offre coworking sur le centre de Martigny est restreinte et est composée d'une offre privée hors de considération budgétaire pour la majorité des citoyens.

L'objectif est de répondre à un besoin qui se dessine à court terme et de faire sortir les gens de leur environnement home-office ponctuellement. A noter que le coworking répond déjà à un besoin d'avant crise COVID.

Un autre objectif transversal serait d'animer ce lieu dans le sens de la promotion économique (échange entre les « coworkeurs », présentation d'entreprise, business local to local).

\*<https://fr.wikipedia.org/wiki/Coworking>

**Good practice et réseau existant :** <https://villageoffice.ch/fr>



## CONSEIL GENERAL

*Signature*

Madame	PFANZELTER	Vera	
Monsieur	CHAMPAGNE	Christian	
Monsieur	CLAIVOZ	Jacques	
Monsieur	D'INVERNO	Mirko	
Monsieur	GUGLIELMINA	David	
Madame	MICHELLOD	Mathilde	
Monsieur	PIGNAT	Ludovic	
Madame	PIGNAT	Sophie	

### **Art 31 du Règlement du Conseil Général**

*Chaque Conseiller général peut présenter un postulat sur une question déterminée.*

*Le postulat doit être annoncé par écrit auprès du bureau du Conseil général 45 jours avant le plénum. Dans ce cas, le bureau se charge de transmettre l'information aux groupes et aux Commissions.*

*Il est développé d'entente avec le postulant lors de la prochaine séance et mis au vote.*

*En cas d'acceptation, il oblige le Conseil municipal à étudier cette question et à déposer un rapport avec des conclusions dans les douze mois.*

### **A compléter par le Bureau**

**Numéro :**

**Date de transmission au Bureau :**

Transmis à la **Commission**

et aux groupes le

Sera mis à l'ordre du jour du Plénum du